

La Secrétaire exécutive de la CNULCD prête serment au Siège des Nations Unies

Une étape institutionnelle alors que la Dre Yasmine Fouad met en garde contre les risques systémiques liés à la dégradation des terres et à la sécheresse

Bonn, Allemagne, 2 avril 2026 — La Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), la Dre Yasmine Fouad, a prêté serment le 31 mars au Siège des Nations Unies à New York, finalisant officiellement sa prise de fonctions au sein du système des Nations Unies.

Elle a prêté serment devant le Secrétaire général des Nations Unies, s'engageant à s'acquitter de ses fonctions « *en ne tenant compte que des intérêts des Nations Unies* ». Ce moment souligne son rôle au cœur du système des Nations Unies à une période de défis mondiaux croissants.

La cérémonie marque une étape institutionnelle clé, confirmant son statut de fonctionnaire internationale des Nations Unies, avec un mandat à exercer avec indépendance, intégrité et dans l'intérêt exclusif de l'Organisation.

À la suite de la cérémonie, la Secrétaire exécutive Fouad a rencontré le Secrétaire général afin de discuter de la manière de mieux intégrer la dégradation des terres, la sécheresse et la résilience dans l'agenda global des Nations Unies. Cela inclut des priorités telles que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'action climatique, les systèmes alimentaires et la stabilité.

Évoquant l'urgence de la situation, la Dre Fouad a déclaré : « *Les terres ne sont pas seulement une question environnementale. Elles constituent le fondement de nos économies, de nos systèmes alimentaires et de notre stabilité. Pourtant, elles se dégradent à un rythme sans précédent. Si nous n'agissons pas maintenant, les risques continueront de se répercuter sur l'eau, l'alimentation et les moyens de subsistance. Cela nécessite une action soutenue en matière de restauration des terres et de résilience face à la sécheresse en tant que piliers essentiels de la stabilité mondiale et du développement durable.* »

La dégradation des terres et la sécheresse sont de plus en plus reconnues comme des risques systémiques mondiaux, affectant près de la moitié de l'humanité et entraînant des pertes économiques majeures. À elle seule, la dégradation des terres coûte près de 900 milliards de dollars par an à l'économie mondiale, tandis que les sécheresses représentent au moins 300 milliards de dollars de pertes chaque année. Leurs impacts se répercutent sur les systèmes alimentaires, la disponibilité de l'eau, les chaînes d'approvisionnement et les moyens de subsistance.

Comblar l'écart entre les niveaux d'investissement actuels et l'ampleur du défi sera essentiel pour accélérer l'action en matière de restauration des terres et de résilience face à la sécheresse.

La CNULCD intervient à l'intersection de ces priorités mondiales. En tant que plateforme des Nations Unies dédiée aux terres, la Convention joue un rôle essentiel pour relier les agendas de l'environnement,



du développement, du climat et de la paix. Elle contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable, renforce la résilience climatique et soutient la stabilité dans les régions vulnérables. La dégradation des terres et la sécheresse agissent également comme des multiplicateurs de risques, contribuant aux tensions économiques, aux déplacements et à la fragilité.

Dans ce contexte, lors de sa mission à New York, la Secrétaire exécutive a également rencontré la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, et s'est entretenue avec des États membres, notamment des représentants des présidences de la Conférence des Parties (COP), l'Arabie saoudite (COP16) et la Mongolie (COP17). Elle a également tenu une série de réunions bilatérales afin de renforcer les partenariats et de mobiliser un soutien en faveur de la restauration des terres et de la résilience face à la sécheresse.

Ces échanges ont porté sur l'accélération de la mise en œuvre sur le terrain, notamment à travers un financement accru, un engagement renforcé du secteur privé et une coopération plus étroite au sein du système des Nations Unies et avec les partenaires internationaux. Une attention particulière a été accordée à la traduction de l'élan politique en solutions et investissements à grande échelle. Ils ont également mis en lumière le rôle des terres dans la réponse à des défis interconnectés tels que le nexus terre-eau-alimentation, la gestion des risques de sécheresse et l'intensification des tempêtes de sable et de poussière.

Alors que les préparatifs de la dix-septième session de la Conférence des Parties (COP17), qui se tiendra à Oulan-Bator, en Mongolie, en août 2026, progressent, la CNULCD travaille avec ses partenaires pour traduire ces éléments en actions concrètes, en intensifiant la restauration, en renforçant la résilience face à la sécheresse et en mobilisant les investissements nécessaires.

En plaçant les terres au cœur de l'agenda mondial, la CNULCD vise à soutenir les pays dans la construction d'économies plus résilientes, de sociétés plus stables et d'un avenir plus durable. La COP17 constituera un moment clé pour démontrer les résultats et accélérer l'action mondiale.

-FIN-

Contacts presse

Bureau de presse de la CNULCD : press@unccd.int

À propos de la CNULCD

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) est la vision et la voix mondiales pour la terre. Elle réunit gouvernements, scientifiques, décideurs, secteur privé et communautés autour d'une vision commune et d'une action mondiale visant à restaurer et gérer les terres de la planète pour la durabilité de l'humanité et de la Terre. Bien plus qu'un traité international signé par 197 Parties, la CNULCD constitue un engagement multilatéral pour atténuer les impacts actuels de la dégradation des terres et promouvoir une gestion responsable de la terre pour garantir nourriture, eau, logement et opportunités économiques à toutes et tous, de manière équitable et inclusive.